

*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Paris, le **11 JUIN 2018**

Ref: RD/NS

Madame la Directrice,

La gestion du marché de Saxe dans le 7<sup>e</sup> arrondissement par le délégataire Cordonnier Frères Concession n'est pas satisfaisante.

Contrairement aux termes de la convention signée le 21 octobre 2015 entre la Ville de Paris et cette société, les armatures métalliques permettant l'installation des tentes sont maintenues sur le site entre les deux jours de marché, les mercredis et samedi.

Par ailleurs, les règles concernant le maintien de la propreté ne sont pas respectées. Plusieurs commerçants, notamment les exploitants de rôtisserie, laissent couler à même le sol leurs huiles usagées, créant des taches sur l'enrobé.

Il me semble nécessaire de mettre un terme à ces incivilités, qui pourraient faire l'objet de pénalités si vos rappels à l'ordre n'étaient pas suivis d'effet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Bien à Vous*

Rachida DATI



Madame Carine SALOFF-COSTE  
Directrice de l'Attractivité et de l'Emploi  
Mairie de Paris  
8, rue de Citeaux  
75012 PARIS

*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Paris, le 22 OCT. 2018

Ref : RD/NS

Madame la Directrice,

De nombreux dysfonctionnement sont encore à signaler quant à la gestion du marché de Saxe, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, par le délégataire Cordonnier Frères Concession. Je vous ai écrit à ce sujet le 11 juin 2018. Par l'intermédiaire du délégataire, j'avais reçu le 28 juin l'assurance que mes demandes seraient bien prises en compte.

Les armatures sont désormais déposées après le marché du jeudi. Mais leur installation s'effectue toujours la veille dans la matinée, alors que la convention qui lie ce concessionnaire à la ville prévoit qu'elles ne doivent être mises en place que l'après-midi qui précède le jour de marché.

Le respect de la propreté du site n'est pas satisfaisant. Certains commerçants continuent de déverser des matières grasses à même le sol, créant de larges tâches sur l'enrobé de l'avenue de Saxe. Cette situation n'est pas tenable.

Il me semble urgent qu'une inspection soit diligentée par vos services et que des sanctions soient appliquées dans le cas où le non respect des règles serait effectivement constaté.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Rachida Dati*

Madame Carine SALOFF-COSTE  
Directrice de l'Attractivité et de l'Emploi  
Mairie de Paris  
8, rue de Citeaux  
75012 PARIS

Rachida DATI

